



AUTORISATION PARENTALE PONCTUELLE DECHARGE DE REPRISE

Cette autorisation permet d'informer le service des sports de la reprise d'un enfant, par quelqu'un d'autre que le représentant légal et de **manière occasionnelle**.

Cette autorisation est valable sur la période mentionnée ci-dessous ou sur une activité ponctuelle.

Ne remplissez pas ce document, si vous avez déjà donné cette autorisation sur la fiche sanitaire de votre enfant.

Je soussigné(e) _____ autorise :

-M.ou Mme _____ statut : _____

-M.ou Mme _____ statut : _____

A reprendre mon enfant _____ :

☞ sur l'activité suivante : _____ du ____/____/2024

Fait à Theix-Noyalou, le ____/____/2024

Signature du représentant légal de l'enfant :

Theix
NOYALOU
Noyalou

LE SERVICE DES SPORTS



AUTORISATION PARENTALE PONCTUELLE DECHARGE DE REPRISE

Cette autorisation permet d'informer le service des sports de la reprise d'un enfant, par quelqu'un d'autre que le représentant légal et de **manière occasionnelle**.

Cette autorisation est valable sur la période mentionnée ci-dessous ou sur une activité ponctuelle.

Ne remplissez pas ce document, si vous avez déjà donné cette autorisation sur la fiche sanitaire de votre enfant.

Je soussigné(e) _____ autorise :

-M.ou Mme _____ statut : _____

-M.ou Mme _____ statut : _____

A reprendre mon enfant _____ :

☞ sur l'activité suivante : _____ du ____/____/2024

Fait à Theix-Noyalou, le ____/____/2024

Signature du représentant légal de l'enfant :

Theix
NOYALOU
Noyalou

LE SERVICE DES SPORTS